

81^e Congrès du PEN international à Québec, 13-16 octobre 2015

Émile Martel

Number 146, September 2015

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/78892ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Moebius

ISSN

0225-1582 (print)

1920-9363 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Martel, É. (2015). 81^e Congrès du PEN international à Québec, 13-16 octobre 2015. *Moebius*, (146), 153–166.

81^e Congrès du PEN international* à Québec, 13-16 octobre 2015

La première fois que j'ai entendu parler du PEN international, j'avais écrit et publié déjà quelques livres de poésie. J'étais arrivé dans ce monde par la porte entr'ouverte qu'offraient dans le temps Jacques Hébert et Victor Lévy Beaulieu aux Éditions du Jour. C'était à la fois simple et risqué: je rassemblais quelques dizaines de pages dont je gardais une copie carbone et je les envoyais par la poste. Après quelques semaines, arrivait une lettre où on me disait quand ce serait publié. Ça pouvait prendre des mois, mais ça allait arriver. Ça arrivait.

Quand j'ai découvert PEN, il y a environ vingt-cinq ans, j'ai compris que l'écriture, la littérature étaient inséparables de la liberté. C'est une prise de conscience moins évidente qu'on ne le croit. Car la liberté que je connaissais dans cette fraction «littéraire» de ma vie, j'ai vite compris qu'elle était brimée chez de nombreux écrivains, dans de nombreux pays, pour des raisons politiques, de censure, d'intolérance.

Ça ne me demandait pas un grand effort de payer une cotisation et de suivre à distance les démarches et les pétitions et les manifestations et les résolutions et les condamnations que la communauté littéraire impatiente et indignée des membres des centres PEN organisait. Pendant presque toutes ces années, je vivais à l'étranger et le sentiment de solidarité que ce petit effort représentait m'émouvait autant qu'il tranquillisait mes indignations.

De retour au Québec, en 1998, pourtant, ce rôle de spectateur n'a plus suffi et je me suis engagé, succédant à Jeanne Demers et à Noël Audet, avec toute l'énergie dont je disposais et les loisirs que la retraite de la fonction publique m'accordaient, dans le Centre québécois du P.E.N. international.

Je vais me retirer de cette présidence ce mois d'octobre, à la conclusion du 81^e congrès du PEN international.

On ne sort pas serein de la succession infinie des échecs dans une guerre contre l'intolérance, l'injustice, la censure, les assassinats, la torture, la suppression des droits, les bâillons, les emprisonnements, l'obscurantisme, l'interdiction des langues,

les limites faites à la traduction, toutes ces blessures qui sont jour après jour, encore aujourd'hui et encore hier, infligées à celles et ceux qui élèvent la voix, à celles et ceux qui écrivent et veulent être lus et distribués et traduits et entendus et compris.

Et revenons aux origines du PEN, que nous, au Québec, épelons P.E.N. pour éviter l'insupportable amalgame avec la méprisable famille Le Pen qui sévit en France et dont on pourrait, oh horreur, croire que nous sommes les porte-parole.

Les premiers mots de la Charte du PEN international

La littérature, quelle que soit son origine nationale, ne connaît pas de frontières et devrait rester une valeur commune aux nations en dépit des bouleversements politiques et internationaux.

PEN international est la seule association mondiale d'écrivains, l'une des plus anciennes organisations internationales non gouvernementales. L'acronyme « PEN » est le mot anglais « plume », donc les initiales des mots *Poets, Essayists, Novelists*. PEN rassemble aujourd'hui des poètes, des romanciers, des essayistes, des historiens, des auteurs dramatiques, des critiques, des traducteurs, des rédacteurs, des journalistes et des scénaristes qui partagent tous le même intérêt pour le métier et l'art de l'écriture, et le même engagement en faveur de la liberté de s'exprimer par le mot écrit. PEN œuvre sur les cinq continents grâce à ses 145 centres présents dans plus de 100 pays. Fondé à Londres en 1921 par la romancière Catherine Amy Dawson Scott, PEN représente de nos jours tous ceux et celles qui pratiquent ce que j'appelle « les métiers de l'écriture » et qui souscrivent à la charte du PEN. Parmi les membres fondateurs et les tout premiers membres, on compte Joseph Conrad, D. H. Lawrence, George Bernard Shaw et John Galsworthy.

Par ses réunions et ses congrès annuels, PEN international offre une tribune aux écrivains, qui peuvent discuter librement de leur travail et s'exprimer au nom des écrivains réduits au silence ailleurs dans le monde. Il y a quatre comités permanents, le Comité dit « des écrivains en prison » que l'on nomme au Québec le Comité de défense des écrivains persécutés (CODEP), le Comité des écrivains pour la paix, le Comité des femmes écrivaines et le Comité de la traduction et des droits linguistiques. Les centres individuels travaillent à la promotion de l'amitié et de la bonne volonté parmi les écrivains, à la compréhension entre eux par le biais de la littérature,

afin de dissiper les haines entre les races, les classes et les nations. Ils défendent plus particulièrement les écrivains victimes de régimes répressifs, qu'ils soient de droite ou de gauche.

PEN est une organisation apolitique, non gouvernementale, dirigée par une assemblée composée des délégués issus de chaque centre qui en élisent les officiers et le comité exécutif. Il détient un statut consultatif à l'Organisation des Nations Unies et entretient une relation officielle avec l'UNESCO. Les centres de PEN jouissent de leur autonomie dans le cadre des principes de la charte qui les rassemble.

Le P.E.N. Québec: son histoire

Le Centre du PEN créé à Montréal en 1926, à la suggestion de John Galsworthy, s'est vite consacré à l'accueil des personnalités littéraires européennes de passage, dont, par exemple, les Français Sacha Guitry, l'abbé de Poncheville et André Maurois, l'Anglais Bertrand Russell et l'États-unien Thornton Wilder. Les membres canadiens de ce « club » se réunissaient avec leurs invités dans un salon montréalais, le plus souvent à Westmount, pour parler littérature, échanger des opinions sur la situation des écrivains dans leur pays respectif et lire des extraits de leurs textes. En 1985, Hugh MacLennan décrivait le Centre PEN des années soixante comme « *a sort of social club for the establishment* ». Quant à lui, il aurait plutôt préféré qu'on s'attaque aux questions de droit d'auteur...

Les anglophones y ont été longtemps majoritaires, quoique des francophones remarquables y aient figuré et laissé leur marque: le juge Fabre-Surveyer, Victor Barbeau, Gabrielle Roy, Thérèse Casgrain, Paul Morin, Robert Choquette, Paul Beaulieu, Jean-Jacques Lefebvre, Pierre Elliott Trudeau, Louise Gareau-Desbois, Jean-Éthier Blais. Du côté anglophone, la présence dynamique de Lawrence Lande, de Katherine Roy, de Frank Scott, du Dr Wilber Penfield, de Hugh MacLennan, d'Alexander Fodor, d'Elizabeth Spencer, d'Edgar Cohen et de bien d'autres écrivains et poètes ajoutait une dimension sociale et intellectuelle à un groupe d'une quarantaine de membres, formé à l'anglaise, habitué au consensus et aux thés littéraires.

Dès le départ, le sens de la nécessité politique qu'avaient les écrivains anglophones de Montréal leur a fait constater qu'il fallait vite donner au PEN une vocation de bilinguisme, que les écrivains des deux langues qui formaient les « solitudes » annoncées devaient se rassembler et établir un dialogue. Avant même que la littérature canadienne-anglaise et que la littérature québécoise ne se nomment vraiment, ces tenants

de la littérature anglaise écrite au Canada et de la littérature française écrite au Québec s'élevaient au-dessus des différences ressenties et échangeaient entre eux et avec leurs collègues étrangers, puis écoutaient les lectures faites par les uns et les autres.

C'est par ailleurs la question qui se pose toujours de façon cyclique dans bien des centres : faut-il privilégier l'action, la représentation militante auprès des autorités gouvernementales étrangères et nationales pour défendre les écrivains menacés ou persécutés, ou bien faut-il entretenir entre nous un réseau de rencontres sociales, avec dîners et tables rondes pour discuter littérature ?

Présentement, et depuis quelques années, le P.E.N. Québec est dans une période agissante, engagé plus particulièrement dans les questions de droits linguistiques et de traduction, en plus d'être toujours vigilant face aux menaces qui peuvent peser sur les libertés, ici, mais aussi dans les sociétés lointaines où le prestige de nos succès sociaux et économiques, l'importance de notre poids de pays libre peuvent faire une différence.

P.E.N. Québec - PEN Canada

La Révolution tranquille au Québec, puis l'effervescence qui a porté le Parti québécois au pouvoir se sont reflétées dans l'orientation du PEN canadien vers deux nouvelles formations. Il a fallu accepter le fait incontournable que la langue est le médium des écrivains et qu'il s'avérait nécessaire pour la plupart des écrivains anglophones que Toronto, désormais un centre de la vie littéraire anglo-canadienne, établisse un centre PEN pour le Canada anglais, cependant que le centre québécois formerait une association entièrement francophone à Montréal. La question avait été soulevée en 1966, au congrès de New York, par Jean-Guy Pilon ; Germaine Guèvremont, Jacques Lamarche, Andrée Maillet et Alice Parizeau fondaient un « PEN-Club canadien-français » reconnu en juillet 1967 au congrès tenu en Côte-d'Ivoire.

Mais ce projet n'a pas progressé et ce n'est qu'en 1982 que le « Centre francophone canadien du PEN international » a finalement été reconnu à la conférence de Londres. Plus de cinquante ans après la présidence de Georgina Sime (1926-1931), une séparation s'effectuait donc, non sans une certaine acrimonie et au regret d'écrivains anglophones montréalais pour qui Toronto n'était pas la « capitale culturelle ». Le centre « francophone canadien », devenu « québécois » en 1989, allait de l'avant sous la présidence de Jean Éthier-Blais (1983-1994), tandis que Margaret Atwood assumait celle de PEN Canada.

Déjà, les francophones Victor Barbeau (1935-1937), Jean-Jacques Lefebvre (1961-1963) et Louise Gareau-Desbois (1975-1977), en plus de Jean Éthier-Blais (1980-1983), avaient présidé le centre. Il faut dire au passage que, longtemps avant que la correction politique ne le suggère, de nombreuses femmes ont mené l'organisme : après Georgina Sime, il y a eu Helen Guiton, Gwethalyn Graham, Dorothy Duncan, Grace Campbell, Constance Beresford-Howe et Katherine Roy, en plus de Louise Gareau-Desbois et de Jeanne Demers.

Le Centre québécois, comptant quelque 150 membres, connaît, à partir de 1984, un nouvel essor. Il obtient ses lettres patentes et s'active par la levée de fonds pour le Comité des écrivains en prison à l'occasion d'événements tels que la conférence du prix Nobel William Golding au Jardin botanique, un concert à la Chapelle du Bon-Pasteur, l'accueil d'écrivains libérés de prison, des dîners-conférences et des échanges avec d'autres centres PEN.

À l'époque où John Ralston Saul était président de PEN Canada, le projet de tenir un congrès international PEN au Canada avait déjà germé dans les esprits, de sorte que les deux centres, canadien et québécois, participèrent au succès du Congrès de 1989, tenu en deux volets à Montréal et à Toronto. Quelque cinq cents personnes y ont assisté, dont certains écrivains distingués d'Europe et des Amériques.

Après le départ de Jean Éthier-Blais, ce fut Jeanne Demers, professeure émérite à l'Université de Montréal, membre de la Société royale du Canada et de nombreux autres organismes littéraires, qui présida le centre de 1994 à 1999. Ces années furent consacrées à l'assainissement des finances de l'association et ponctuées de nombreux déjeuners ou dîners-conférences, et de l'accueil d'écrivains de passage au Canada, comme le dissident chinois Wei Jingseng.

C'est Noël Audet qui a été élu à la succession de Jeanne Demers, mais la maladie l'a vite fauché et j'ai pris la relève en 1999. J'y suis encore, mais non pour longtemps puisque je quitterai mes fonctions après le 81^e Congrès annuel du PEN international en octobre prochain.

Dossiers et action

Parmi les rituels d'action d'un centre PEN, on voit parfois, à part bien sûr des campagnes de sensibilisation sur des cas spécifiques, des missions coordonnées dans des pays où une situation exige une action d'éclat et concertée entre plusieurs centres et l'exécutif de l'organisation, comme l'impunité dans

les assassinats de journalistes au Mexique ou au Honduras, ce dernier pays étant, on l'oublie trop souvent, l'un des pires au monde pour ce genre de crime. Par ailleurs, certains centres organisent des campagnes d'alphabétisation, des mentorats auprès de jeunes écrivains, des résidences dans leur capitale pour les écrivains de province, des levées de fonds visant à créer des bourses d'écriture ou encore des partenariats régionaux entre centres.

Tout centre cherche en tout temps à recruter de nouveaux membres et tente également d'élargir son action auprès d'autres associations d'écrivains avec lesquelles il entend négocier des protocoles de solidarité. Pour le P.E.N. Québec, l'événement singulier et original, c'est Livres comme l'Air.

Livres comme l'Air

Ce fut au départ l'idée de la photographe Josée Lambert et du traducteur Raynald Adams, tous les deux membres d'Amnistie internationale (A.I.), section canadienne de langue française. En 2000, cette idée a fait l'objet d'une coopération qui demeure toujours en place entre A.I., l'Union des écrivaines et écrivains québécois (UNEQ) et le P.E.N. Québec. Après quelques années, le Salon du livre de Montréal est devenu le partenaire d'accueil.

Cette collaboration du Salon du livre de Montréal est exemplaire car elle offre un cadre et une vitrine permettant de porter à l'attention du public un certain nombre de cas qui rappellent que les écrivains sont parmi les créateurs les plus menacés de par le monde. Un kiosque est mis gratuitement à la disposition de Livres comme l'Air et le cas de dix écrivains étrangers jumelés à dix écrivains québécois est présenté sur une affiche explicative qui inclut la dédicace et identifie les deux « jumeaux ».

Dans ce kiosque fourni gracieusement par le Salon et animé par A.I., le public est encouragé à signer des pétitions à la défense de chacun des écrivains « adoptés ». Cela amène au moulin d'A.I. des éléments qui complètent ses représentations auprès des gouvernements concernés.

On parle donc d'une tradition qui a été établie, d'une sensibilité qui s'est manifestée. Car on ne sort pas indemne de ce jumelage : il y a quelque part quelqu'un dont on connaît plus spécifiquement les conditions de détention, les péripéties des injustices qui l'ont mené là où elle ou il se trouve. Il arrive que le prisonnier, une fois libéré, communique avec PEN ou avec A.I. et remercie son jumeau québécois.

Et la chaise vide qui ne l'est plus

C'est une tradition, pour les événements organisés par les centres PEN, très souvent des lectures, de placer une chaise vide à l'avant-scène: c'est la chaise où serait assis un de nos collègues, une de nos amies écrivaines s'il n'était pas emprisonné, si elle n'était pas persécutée et retenue quelque part dans le monde. Il y a un symbole puissant dans la cérémonie de lecture publique des dédicaces lors de Livres comme l'Air. Chaque écrivain québécois, après avoir entendu un bref exposé du cas de son jumeau, explique pourquoi il a accepté de participer à la lecture et lit sa dédicace. Puis il dépose sur la chaise vide le livre qu'il offre à son ami emprisonné. Ainsi, la chaise n'est plus vide. À la fin, il y a dix fantômes qui l'occupent, des écrivains dont la présence virtuelle vient de nous faire croire que la justice est peut-être possible si on joint les forces de l'indignation à celles de l'amitié.

Il est intéressant de constater, par ailleurs, que soixante-huit prisonniers jumelés depuis quinze ans ont finalement été libérés. Nous n'allons pas prétendre que ces libérations sont notre fait, mais il est impératif de croire qu'un vent de solidarité souffle et que les régimes totalitaires finissent souvent par utiliser des libérations de prisonnier d'opinion pour se donner bonne conscience, pour donner un image de tolérance et d'indulgence.

Et pensons-y. Cent cinquante écrivains québécois qui ont pendant un moment «accompagné» un écrivain prisonnier dont l'histoire leur est racontée. Souvent le Québécois veut savoir ce qui arrive à son dédicataire et nous pouvons fort heureusement répondre à cet intérêt par un suivi des cas principalement assuré par A.I.

CTDL & Déclaration de Québec

Dans un domaine propre aux intérêts du PEN international, et où le Québec possède une expertise et une sensibilité particulières, le Centre québécois est très sérieusement engagé auprès du Comité permanent sur la traduction et les droits linguistiques, le CTDL.

Il s'agit d'un comité traditionnellement présidé par un membre du PEN Catalan. On doit à nos collègues de Barcelone et de Gérone un grand effort qui a connu son essor dans les années 90, avec l'élaboration très fouillée, très savante, d'un projet de Déclaration universelle des droits linguistiques, un engagement qui serait éventuellement sanctionné par les Nations Unies au même titre que la Déclaration universelle des droits de l'homme ou celle du droit des enfants.

On voit bien ce que le PEN, promoteur de la littérature et défenseur de la liberté d'expression, voit d'essentiel dans l'enchâssement du droit de s'exprimer dans sa propre langue. L'effort initial a progressé lentement auprès de certaines instances nationales et le projet de Déclaration devait être présenté à l'Assemblée générale de l'UNESCO pour y être approuvé, puis acheminé jusqu'à l'Assemblée générale de l'ONU, aspirant à son inscription au titre des documents essentiels de l'humanité.

Mais l'affaire a fait long feu, les appuis étant trop timides, quand on ne sentait pas d'hostilité de la part de pays où la multiplicité des langues locales est souvent culturellement attractive ou folklorique mais peut devenir politiquement délicate, quand elle n'est pas franchement condamnable. Et ce n'est qu'une dizaine d'années plus tard que Josep-Maria Terricabras, un universitaire et philosophe catalan, décida de rassembler les grands principes du projet de Déclaration et d'extraire de ses dizaines de pages une version pointue, essentielle, percutante qui est devenue le « Manifeste de Gérone sur les droits linguistiques » élaboré dans cette ville catalane et enfin présenté et promulgué au Congrès du PEN à Belgrade en 2011. Le Manifeste a fait l'objet de nombreuses traductions et est diffusé largement dans les réseaux du PEN et au-delà.

Voici le texte du Manifeste :

MANIFESTE DE GÉRONE SUR LES DROITS LINGUISTIQUES

PEN International rassemble les écrivains du monde. En 1996, la Déclaration universelle des droits linguistiques a été rendue publique à Barcelone par le Comité de la traduction et des droits linguistiques du PEN International. Quinze ans plus tard, ce même comité, réuni à Gérone, approuve un manifeste affirmant les dix principes fondamentaux de cette déclaration universelle.

1. La diversité linguistique est un héritage universel qui doit être valorisé et protégé.

2. Le respect de toutes les langues et de toutes les cultures est fondamental à la construction et au maintien du dialogue et de la paix dans le monde.

3. Tous les individus apprennent à parler au cœur d'une communauté qui leur donne la vie, la langue, la culture et l'identité.

4. Les différentes langues et les différentes façons de parler ne sont pas seulement des moyens de communication; ce sont aussi le milieu dans lequel les humains grandissent et les cultures sont construites.

5. Chaque communauté linguistique a le droit d'utiliser sa langue comme langue officielle dans son territoire.

6. L'instruction scolaire doit contribuer à améliorer le prestige de la langue parlée par la communauté linguistique du territoire.

7. Il est souhaitable pour les citoyens d'avoir une connaissance générale de langues différentes, parce que cela favorise l'empathie et l'ouverture intellectuelle, tout en contribuant à la connaissance plus profonde de leur propre langue.

8. La traduction de textes, surtout les grandes œuvres des différentes cultures, représente un élément très important dans le processus nécessaire à une meilleure compréhension et un plus grand respect entre les êtres humains.

9. Les médias sont un porte-voix privilégié pour développer et atteindre la diversité linguistique, ainsi que pour augmenter son prestige avec compétence et rigueur.

10. Le droit d'utiliser et de protéger sa propre langue doit être reconnu par les Nations Unies comme l'un des droits humains fondamentaux.

La déclaration de Québec

C'est dans la suite logique de ce Manifeste de Gérone que s'inscrit le projet de déclaration de Québec sur la traduction littéraire, les traductrices et les traducteurs qui sera soumis au Congrès de Québec. Le P.E.N. Québec, en donnant ce titre de « Déclaration de Québec » au texte veut inscrire dans la mémoire de l'organisme et des délégués au 81^e Congrès un nom qui, pour les traducteurs et ceux qui traitent avec eux, auteurs et éditeurs, critiques et journalistes, joindra la ville de Québec à un élément de justice et de culture inscrit parmi les principes universels.

Sans la traduction, nous ne saurions presque rien du monde. Sans les traducteurs, bien des portes resteraient closes, celles qui nous donnent accès aux classiques et aux écrivains ordinaires. Sans les traductrices, nous n'arriverions pas jusqu'au regard des gens d'autres lieux, d'autres cultures et curieux de savoir qui nous sommes.

Le traducteur, la traductrice, n'est pas simplement porteur des valises de la beauté, il est également le créateur d'une beauté singulière. S'il y a un mot pour résumer ce texte, cette « Déclaration de Québec », c'est que le traducteur est un créateur de plein droit. Il ne crée pas seulement des ponts, il rapproche les rives mêmes de la rivière du sens et de la littérature. Sans lui, sans elle, sans ses talents et sa fidélité inventive, la littérature n'arriverait pas jusqu'au lecteur, le bonheur des gens, rien de moins, en serait appauvri.

Voici la présentation que je fais pour le Comité du projet de déclaration, puis le texte du projet lui-même :

La littérature est art, bonheur et justice ; le traducteur est le créateur qui lui donne la nouvelle âme qui l'amène ailleurs et plus loin. Depuis le Manifeste de Gérone sur les droits linguistiques et avec la Déclaration sur le numérique, PEN international embrasse par des documents-chocs les grandes causes de la liberté d'expression.

La situation des écrivains québécois, si proche de celle des Catalans, en est une de fierté et d'épanouissement dans une situation minoritaire. Cette fierté et les espérances qui l'accompagnent, nous comptons les manifester lors du 81^e Congrès du PEN international dans la ville de Québec en octobre prochain.

Nous avons souhaité réfléchir sur le rôle du traducteur et de la traduction dans un monde connecté et curieux où la diversité des messages est menacée par un unilinguisme facile et réducteur. Nous voulons donner à cette réflexion un nom initialement écrit en français, lui attribuer un lieu et un propos qui resteront dans la mémoire des traducteurs et de leurs lecteurs. En présentant ce projet de Déclaration de Québec sur la traduction littéraire, les traducteurs et les traductrices au Comité de la traduction et des droits linguistiques, le Centre québécois du P.E.N. et ses partenaires veulent accompagner tous les traducteurs et traductrices vers une plus grande reconnaissance de leur rôle en littérature.

Louis Jolicœur, de l'Université Laval, à Québec, Sherry Simon, de l'Université Concordia, à Montréal, et moi-même, avons préparé ce projet avec la complicité d'Esther Allen du Baruch College de la City University of New York, de Hugh Hazelton de l'Université Concordia, à Montréal et de Fabio Scotto de l'Université de Bergame.

CODEP (Comité de défense des écrivains persécutés)

L'idéal de défense des droits de la personne, la mission spécifique de protéger la liberté d'expression écrite et, dans la foulée, d'apporter une aide à la fois morale et matérielle à des écrivains dont les droits sont bafoués, ne sont pas le privilège des seuls frères et sœurs écrivains. Le CODEP encourage le public en général, plus particulièrement ceux que l'indignation face à l'injustice incite à l'engagement, ceux et celles que des expériences de lecture ou de voyage, ou un simple coup d'œil sur les nouvelles arrivent à indigner et à motiver, à joindre leurs efforts aux nôtres en cosignant des envois aux gouvernements délinquants, en faisant des représentations auprès de nos propres autorités en politique étrangère et en écrivant aux ambassades et missions diplomatiques accréditées au Canada.

Résidence d'un écrivain en exil à Québec

C'est un aspect de la vie d'un écrivain auquel on pense rarement : l'écrivain en exil, celui ou celle que des circonstances parfois violentes, souvent immédiatement menaçantes forcent à quitter son pays, et qui trouve refuge dans un pays comme le Canada. Quel est l'avenir immédiat de sa création littéraire loin de son milieu, loin de ses éditeurs et lecteurs habituels, et aussi, bien sûr, loin de sa langue et de son milieu ?

C'est à cette question que John Ralston Saul a voulu répondre alors qu'il était encore résident de Rideau Hall à Ottawa, et maintenait son militantisme en faveur des idéaux et des causes du PEN. Il a donc rassemblé des partenaires de partout au Canada, et quelques-uns d'Europe ou du Secrétariat international du PEN à Londres, pour tenter de mettre en place un « réseau d'accueil d'écrivains en exil au Canada ». Parmi les entités qui ont répondu immédiatement et positivement à l'appel, la bibliothèque Gabrielle-Roy de Québec est exemplaire. C'est Marie Goyette, sa directrice, qui a lancé l'affaire et depuis, pour le trimestre de début décembre à fin février, la candidature d'un écrivain résident légal au Canada, est présentée par le Centre québécois du P.E.N. et occupe éventuellement un appartement dans ce qui va devenir cet automne la Maison de la littérature.

L'engagement de cet écrivain est simple : vouloir poursuivre un projet littéraire personnel identifié, et partager avec le public des bibliothèques de la ville de Québec le témoignage de son expérience de déracinement et de poursuite d'une œuvre littéraire. Jusqu'ici neuf écrivains ont profité de cette expérience.

Nouvelles Voix

Le concours Nouvelles Voix, c'est l'idée que, en tant que président du P.E.N. Québec, je me fais d'une coopération avec le milieu littéraire québécois en offrant à des jeunes un tremplin international et accessible grâce au réseau PEN réparti dans plus de cent pays ou régions du monde.

C'est la Maison de la littérature de Québec, son directeur, Bernard Gilbert, qui a suggéré de créer un volet francophone canadien à ce concours, lancé il y a trois ans, et ouvert par PEN international aux jeunes écrivains du monde entier. On invite des auteurs qui ont entre dix-huit et trente-cinq ans et qui n'ont pas encore publié de livre, à soumettre des textes littéraires, poésie, nouvelle ou récit. Ce sont des textes courts qui doivent être présentés dans les trois langues du PEN : le français, l'anglais et l'espagnol. Chaque centre PEN qui sollicite ces textes en soumet deux à un jury international ; trois finalistes sont invités au congrès mondial suivant et le nom du gagnant ou de la gagnante est annoncé lors de l'un des événements littéraires du congrès.

Par ailleurs, la gestion d'un concours littéraire, de sa promotion, de sa diffusion, de la réception des textes, de la convocation d'un jury, tout cela est lourd pour une organisation comme le P.E.N. Québec qui n'a pas de personnel permanent et qui a par conséquent une structure administrative fragile. C'est donc grâce au Festival Québec en toutes lettres et au Regroupement des éditeurs canadiens-français qu'un volet canadien de langue française a été, cette année, ajouté au concours international. Notre jury, composé d'un représentant de chacun des trois organismes (Québec en toutes lettres, RECF, P.E.N. Québec) s'est réuni en avril, a choisi un poème écrit par un poète et une nouvelle écrite par une femme. Une fois ces textes traduits en anglais et en espagnol, ils ont été soumis au jury international et c'est la nouvelle de Sophie Prévost, intitulée *Ailleurs*, qui a été retenue dans une « liste courte » de trois titres.

C'est donc au Congrès de Québec qu'on saura si Sophie Prévost est la lauréate de Nouvelles Voix / *New Voices* / *Nuevas Voces* 2015.

Le 81^e Congrès

La tenue d'un congrès annuel du PEN à Québec, c'est un projet hautement personnel de ma part, mais il a été provoqué au départ par Marie Goyette, la directrice de la bibliothèque Gabrielle-Roy de l'Institut canadien à Québec. Elle m'a dit

comme ça, au passage, quand nous parlions du programme qui nous lie (la résidence d'un écrivain en exil présenté par le P.E.N. québécois), « et pourquoi vous ne faites pas un congrès à Québec? »

C'est devenu un engagement qui tient à ma fidélité au Québec et à la ville où j'ai passé mon enfance et mon adolescence et surtout à la fierté que je ressens d'être Québécois, francophone en Amérique, venu d'une ville tout à fait singulière quant à son histoire, son site, son message culturel. Et puis je voulais marquer, chez lui, le départ, après deux mandats incroyablement fertiles à la présidence internationale du PEN, de John Ralston Saul.

Voilà ce que je veux dire par ce Congrès, et la Déclaration de Québec sur la traduction littéraire et les traducteurs et traductrices restera, j'espère, chez les délégués en particulier, mais aussi chez les traducteurs du monde, la signature d'un moment élevé de la sollicitude des écrivains les uns envers les autres. Quant au souvenir de cette ville, de l'automne, de ces moments de partage qu'emporteront les délégués, je sais qu'il mérite tous les efforts que nous mettons dans la préparation du Congrès, nous, cette petite équipe logistique dirigée par Anne-Laure Mathieu.

Un congrès annuel, c'est un événement au rituel établi, à l'accès réservé aux membres qui passent en revue les dossiers courants, discutent et approuvent les rapports des comités, procèdent à l'élection des cadres, accueillent les nouveaux centres, lancent les nouveaux programmes, votent les résolutions destinées à une large distribution faisant cas de la situation de la liberté d'expression dans le monde.

Et il y a un aspect moins formel, très important, qui est celui des échanges entre collègues écrivains, vite devenus des amis au cours des ans, des échanges d'information sur les expériences récentes, des projets de coopération.

Et il y a la découverte du lieu du Congrès, le contact avec les écrivains et artistes locaux, l'apprentissage d'une géographie et d'une culture nouvelles, une compréhension des enjeux politiques ou culturels du pays, de la ville. J'investis énormément dans ce dernier volet de la présence d'environ deux cent cinquante écrivains dans la ville de Québec pendant ces quelques jours d'octobre, journées d'autant plus effervescentes qu'elles donneront lieu aux derniers emballements d'une campagne électorale fédérale, spectacle, s'il en est, qui révèle les pulsions et les émotions d'un pays et en dit beaucoup sur ses états d'âme, ses priorités, son leadership, son avenir immédiat.

J'aime croire que le Québec, un Québec singulier par le bouillonnement de sa culture, de sa francophonie, de son assurance face aux défis du temps présent, marquera l'esprit et le cœur de nos amis étrangers, mais amènera aussi au Centre québécois du P.E.N. international de nouveaux membres québécois et canadiens, des gens de près ou de loin liés aux métiers de l'écriture – et même ceux qui sont des amateurs engagés – afin de poursuivre les causes qui nous rassemblent : liberté et justice, ouverture sur le monde, défense et promotion de la littérature comme instrument de paix, plus particulièrement par la traduction littéraire.

Consultez le site du Congrès – penquebec2015.org

Émile Martel

* Exceptionnellement, la « Lettre à un écrivain vivant » cède la place, dans ce numéro, à une présentation du PEN international et de son 81^e Congrès par le président du P.E.N. Québec, Émile Martel. (note de la rédaction)